

« Les gens ne portent pas plainte » : actes antireligieux, un phénomène difficile à mesurer

À Strasbourg, le premier déplacement des députés chargés de dresser un état des lieux des actes antireligieux a mis en évidence la diversité de leurs mobiles. Les deux élus ont souligné le rôle de l'éducation et du dialogue interreligieux pour prévenir la violence.



- Bernard Gorce, envoyé spécial à Strasbourg (Bas-Rhin), le 31/01/2022 à 17:45

1 400 actes antireligieux ont été recensés en France en 2021 (entre janvier et fin octobre) selon le ministère de l'intérieur.

Une mission menée à train d'enfer. Chargés de dresser un état des lieux sur les actes antireligieux, les députés Isabelle Florennes (MoDem) et Ludovic Mendès (LREM) enchaînent depuis début janvier les auditions et déplacements. Leur première visite de terrain, vendredi 28 janvier, les a menés à la rencontre des responsables des cultes, autorités préfectorales, élus et services de renseignements à Strasbourg (Bas-Rhin).

Si l'Alsace a été marquée ces dernières années par une succession de profanation de cimetières juifs, elle est aussi le territoire où le dialogue interreligieux s'épanouit dans le cadre particulier du droit local alsacien-mosellan. Alors que 1 400 actes antireligieux ont été recensés en France en 2021 (entre janvier et fin octobre) selon le ministère de l'intérieur, le Bas-Rhin décompte une vingtaine de faits.

Ces statistiques restent toutefois fragiles pour traduire l'ampleur et la diversité des actes. « *Beaucoup de personnes me rapportent des agressions, mais les gens ne portent pas plainte* », témoigne le président de la grande mosquée de Strasbourg, Saïd Aalla. En cas de menace, lui signale systématiquement, assurant pouvoir compter sur un accueil « *très attentif* » de la police, tout en restant discret « *pour ne pas inquiéter la communauté* ».

Ses collègues de Colmar ou de Mulhouse abondent, évoquent des courriers reçus ou cette affiche avec le mot « *crève* » placardée sur les portes d'une mosquée le 1^{er} mai, jour anniversaire de la mort de Ben Laden. « *Le plus inquiétant est la haine sur les réseaux sociaux qui n'a plus de limite* », relève Saïd Aalla.

80 volontaires veillent sur les cimetières juifs

Le consistoire israélite tient pour sa part un décompte précis des actes et menaces : 43 en 2021 sur l'Alsace. Un graffeur de confession juive contraint de taguer des inscriptions antisémites en août dernier ; prise à partie d'une femme avec ses trois enfants dans un parc en septembre... Le président du consistoire Maurice Dahan relève que dix plaintes ont été déposées l'an dernier à Strasbourg, bien moins qu'à Paris (75) mais autant qu'à Marseille ou à Nice.

En ce qui concerne les cimetières – il y en a quarante-cinq dans le Bas-Rhin, souvent en milieu rural –, la situation s'est calmée depuis 2019. Peut-être le fait du dispositif de mobilisation citoyenne Veilleurs de mémoire, fort aujourd'hui de 80 volontaires qui se relaient sur le terrain.

Mgr Luc Ravel, qui reçoit à l'archevêché, tient à déminer le sujet : pas de montée particulière des actes antichrétiens, plutôt du vandalisme ordinaire. « *Je refuse de parler de christianophobie : ce terme est une arme idéologique comme celui d'islamophobie. On instrumentalise le sujet.* » L'archevêque a une autre préoccupation, celle d'une attaque meurtrière comme cela s'est produit à la basilique de Nice, en octobre

2020. Il s'inquiète pour le personnel, les fidèles. « *Je redoute moins l'entreprise terroriste planifiée que l'acte d'un individu* », confie-t-il.

En Alsace, c'est d'abord la menace terroriste qui préoccupe. Il y a eu l'attentat sur le marché de Noël (2018) ou le départ en Syrie de jeunes du quartier de la Meinau. Le président du consistoire fait visiter le site de la grande synagogue qui compte une école. Sas d'entrée équipé de portes blindées, vitrage pare-balles. La mise en sécurité des sites juifs du Bas-Rhin pour un montant de 940 000 € a été subventionnée par l'État à 80 %.

Un fonds national de sécurisation de 4 millions d'euros

Le gouvernement a bien ouvert un fonds de 4 millions d'euros pour la sécurisation des lieux de culte, mais les associations musulmanes le sollicitent peu, rappelle Ludovic Mendès qui s'en étonne auprès des Alsaciens. « *Nous avons profité de ce fonds pour équiper la mosquée de caméras infrarouges, assure Saïd Aalla. On essaie de sensibiliser les autres mosquées mais cela reste mal connu.* » À Colmar et à Mulhouse, les responsables musulmans insistent plutôt sur un renforcement des rondes de police, qu'ils peinent à obtenir.

Pour ce qui est de la cathédrale, l'installation de portiques est toujours à l'étude. Outre la complexité patrimoniale du dossier se pose la difficulté propre à l'église la plus visitée de France, depuis [l'incendie de Notre-Dame de Paris](#). « *Le problème est la gestion des flux de pratiquants et de touristes : les fidèles n'ont pas envie de faire la queue une demi-heure, relève Mgr Ravel. On avait l'ambition d'être la première cathédrale de France sécurisée, mais on piétine.* »

Le rôle du dialogue interreligieux

Au-delà de la réponse sécuritaire, la visite aura permis d'approfondir un autre enjeu, le défi culturel. En Alsace, la reconnaissance des cultes historiques (catholique, protestant et israélite) et la tradition d'un [dialogue interreligieux](#) dans lequel peuvent s'impliquer les autorités publiques jouent un rôle d'apaisement.

Le député Sylvain Wasserman (MoDem) a raconté l'expérience interreligieuse menée au quartier de la Meinau, qui – une fois présentée publiquement à l'Assemblée nationale – « *a déclenché un tombereau de réactions de haine sur Internet* », regrette l' élu qui s'alarme de « *l'état de crispation* » sur la question religieuse. Même en Alsace, où il est plus naturel, le dialogue religieux « *est en train de se perdre dans les sables de l'indifférence* », s'inquiète Antoine Herth (Agir).

Toutes les personnes auditées déplorent l'enlisement du projet d'un enseignement interreligieux (appelé programme ED21) qui permettrait de toucher les élèves ne suivant pas les cours de religion. « *On a l'impression d'être baladé par le rectorat, ça n'avance pas* », déplore le pasteur Marc Seiwert, de l'Union des Églises protestantes. En réponse, la députée Isabelle Florennes s'engage à solliciter le ministère de l'éducation, tout en restant prudente : « *C'est la première fois qu'on se penche sur ce dossier des violences interreligieuses, cette mission n'est qu'une étape.* »

Dans leur rapport, les deux élus comptent bien s'avancer sur le dialogue et la culture religieuse. « *On fera des propositions qui peuvent déranger, mais peu importe* », promet Ludovic Mendès. La laïcité, rappelle-t-il, c'est la protection de « *toutes les croyances* ». Et pas seulement des lieux de culte.

Cinq visites de terrain

Les deux députés ont été missionnés le 1^{er} décembre 2021 par le premier ministre Jean Castex. Ils ont commencé les auditions en janvier 2022 et remettront leur rapport début mars.

Après un premier déplacement à Strasbourg (Bas-Rhin) le 28 janvier, quatre autres visites de terrain sont au programme. Mercredi 2 février, les élus se rendent à Sarcelles (Val-d'Oise), une commune populaire où cohabitent notamment des communautés chaldéenne, juive et musulmane.

Vendredi 4 février, ils se déplaceront à Lyon (Rhône) où l'actualité est marquée par l'activisme antimusulman de réseaux d'extrême droite. Les élus se rendront ensuite à Nantes (Loire-Atlantique) puis à Toulon (Var).